

Russo Mathilda
31 avenue des Acacias
Les Chênes II
06500 Menton

Monsieur Guibal
Député-Maire de Menton
17 rue de la République
06500 Menton

Menton, le 18/04/11

A l'attention de monsieur Guibal,
Député-Maire de Menton

Monsieur le Député-Maire de Menton, par la présente je me rappelle à votre bon souvenir.

Je m'appelle Mathilda Russo. Je suis la jeune femme « virulente » présente lors de la réunion de quartier du lundi 28 février 2011 à 19h, qui a eu lieu à l'école Anne Franck, pour le Borrijo.

Suite à celle-ci, j'avais cru comprendre qu'un accord de tolérance avait été passé avec le Préfet de Police, les patrouilles de la Police Nationale et Municipale, quand aux places de stationnement pendant la nuit.

Cependant, une fois de plus, le véhicule de mon conjoint a été verbalisé à **1h55 du matin** (35 euros pour stationnement au milieu de la voie) dans la nuit du 11 au 12 avril dernier (Pièce jointe n°1).

Certes, celui-ci était derrière le bureau de vente du futur projet immobilier «Les Restanques», mais malheureusement, lui comme moi, nous ne sommes pas les seuls à être obligés d'utiliser ces stationnements «illégaux» (pour preuve, pièce jointe n°2 : photos n°1/2/3).

Pensez vous que nos véhicules gênent réellement la circulation et se trouvent au milieu de la voie, (photo n°1), empêchent les rotations ou demi-tours des bus puisque ceux-ci ne fonctionnent pas la nuit, les piétons d'aller et venir, aux poussettes de traverser en toute sécurité, aux enfants de se rendre à l'école, d'autant qu'il a quitté cet emplacement à 7h30 du matin pour se rendre comme chaque jour à son travail ? Non, il n'y a aucun danger pour autrui !

Entre la benne d'évacuation des gravas, les machines de chantier, le kiosque «Les Restanques», le début des travaux de démolition (photos n°1/4/5), celui du bureau de vente du projet immobilier «Riviera Palace» en cours de construction et l'accès aux travaux qui ampute encore les parkings du 1^{er} mars au 15 avril 2011 (photos n°3/6/7), ce ne sont pas moins de 20 stationnements qui se trouvent condamnés.

Je vous rappelle aussi que la construction non achevée de l'immeuble Emma a diminué le parc auto de 22 places de novembre 2009 à juin 2011 soit près d'1 an et ½ (photos n°8 et 9), soit 40 places au total et tout cela avec votre accord (photos n°10 /11/12).

Vu le nombre de projets de ce type dans mon avenue, le temps que prennent les travaux et l'affluence de véhicules qui va en découler, je m'inquiète sérieusement !

De plus, dans un 1^{er} temps, je dénonce le manque de civisme des propriétaires de parkings privés qui ne les utilisent que lorsqu'il n'y a plus de places dans la rue (photo-ci jointe n°13), ou comme cave et dans un 2^{ème} temps, celui des utilisateurs des stationnements en ligne qui vont et viennent au cours de la journée ou ménagent leurs pare-choques. Ainsi, il y a plus d'un mètre entre chaque véhicule. (pour preuve cette photo-ci jointe n°14/15/16/17/18).

Une simple signalisation au sol (moyenne entre la longueur d'une voiture type «smarb» et celle d'un «pick-up») permettrait aux usagers de mieux se garer.

Faut-il être ingénieur pour avoir cette idée qui vaudrait dans toutes les rues non-marquées de Menton ? Il avait pourtant été soulevé qu'un achat de peinture allait être engagé pour faire un «test».

Est-ce de l'immobilisme de la part de la Mairie ?

Pourtant sans cette solution, nous n'avons d'autres choix que de nous garer sur les trottoirs, les passages piétons, sur la chaussée etc...en bref là où nous le pouvons ! (pour preuve ces photos-ci jointes n°19/20/21/22/23).

Sur l'ensemble de l'avenue, en plus des 40 places supprimées pour les travaux et tous les points soulevés, ce sont des dizaines et des dizaines de places supplémentaires qui se trouvent inutilisables !

Sommes-nous condamnés à rentrer bien sagement à la maison avant 18h pour espérer garer notre voiture ?

Non, nous n'avons pas la chance, ni le privilège qu'une place nous soit réservée comme lors de votre venue dans l'école du quartier ! et je maintiens mes propos en affirmant d'être «une vache à lait», de ne plus en pouvoir de me faire «allumer» et de «raquer», d'autant que je ne suis plus en mesure de le faire, ni d'acheter un parking privé ayant déjà du mal à être propriétaire de mon studio.

Mon mécontentement à cette réunion, avait été fort remarqué par vous même et par l'assemblée qui avait applaudi; Il avait suscité la curiosité d'une journaliste de Nice-matin Menton, qui avait rédigé quelques jours plus tard un article dénonçant ce cruel problème et l'impuissance des riverains face à ces contraventions abusives qui n'est d'autre qu'une forme de racket ! (pièce jointe n° 3).

Je vais la relancer dès aujourd'hui ainsi que 40 millions d'automobilistes et l'Association des citoyens automobilistes contre répression organisée par les pouvoirs publics afin de soulever à nouveau ce fléau. J'en serais presque prête à lancer une pétition dans le quartier tellement je suis excédée, comme cela a déjà été fait et ignoré par les riverains mécontents de la résidence « Les hauts du Borrigo ». D'ailleurs, combien de courriers avez-vous déjà reçus par rapport à ce problème ?

J'étais fière d'avoir acheté un appartement dans votre ville, dans ce beau quartier, calme et agréable (malgré les déjections canines, qui est un autre problème soulevé lors de la réunion...) mais aujourd'hui, j'en suis dégoûtée, vu l'impossibilité de se garer après 18h et l'acharnement des différents services de Polices qui se « frottent les mains » face à notre impuissance de pouvoir stationner correctement !

Entre mon conjoint et moi-même, ce n'est pas moins de 9 contraventions en deux ans pour lesquels j'ai déjà envoyé des courriers. Une fois seulement j'ai pu avoir un recours puisque le procès verbal était mal rédigé. (voir pièces jointes n°4). Les réponses de vos services, m'ont gentiment prié de payer ceux-ci soit 280 euros ! De nombreux voisins sont concernés par ce fléau. (Pièces jointes n°5/6/7).

Doit-on en déduire que ce n'est simplement qu'une mauvaise transmission des informations de vos services à ceux de la police nationale, municipale et au Préfet de police et que vous aller rétablir le tir rapidement ?

J'ai la faiblesse de l'espérer et ainsi de voir s'améliorer cette insupportable situation.

Vous êtes mon seul interlocuteur direct et je souhaite que ce courrier sera lu en personne et vous serais très obligée de bien vouloir me donner votre sentiment sur cette lettre et les solutions que vous pourriez proposer pour remédier à ces difficultés. J'ai l'espoir qu'il en sera de même avec les copies que j'envoie au Préfet de police des Alpes-maritime, ainsi que Madame le Commissaire de Menton, et attend votre réponse, ainsi que celles des personnes mentionnées ci-dessus.

Malgré tout, je vous prie de croire, Monsieur Guibal, Député-Maire de Menton, en l'expression des mes salutations respectueuses.

Melle Russo Mathilda

Copies : Monsieur le Préfet de Police des Alpes Maritimes : rte de Grenoble, Nice / Madame le Commissaire de Menton : rue Partourneau / Services communication, Mairie de Menton / Police Municipale : rue de la République, rue de sœurs Munet // Nice-Matin Menton et Nice / Syndicat de copropriété et Conseil syndicat de copropriété Les chênes 2 / 40 millions d'automobilistes / Association des citoyens automobilistes contre répression organisée par les pouvoirs publics.